



FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES ENTREPRISES

Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section I - Informations générales sur l'entreprise

Instructions

1. Veuillez télécharger le document sur votre ordinateur. N'essayez pas de remplir le formulaire alors que vous êtes sur votre navigateur web, il ne sera pas sauvegardé.
2. Si vous utilisez Acrobat Reader, vous pouvez remplir et signer numériquement le formulaire en cliquant sur l'onglet Remplir et signer dans le volet de droite.
3. Une fois le formulaire rempli et signé, envoyez le fichier PDF sauvegardé et les pièces jointes à ExportReady@atlanticchamber.ca

Nom légal de l'entreprise :

Numéro d'identification de l'entreprise :
(9 chiffres)

Adresse civique de l'entreprise :

Site Web :

Nom de la personne-ressource :

Titre de la personne-ressource :

Téléphone de la personne-ressource :

Adresse électronique de la personne-ressource :

En quelle année votre entreprise a-t-elle été créée?

Quel est le nombre total d'employés à temps plein dans votre entreprise?

Votre entreprise est-t-elle enregistrée au Canada atlantique?

Oui

Non

Votre entreprise a-t-elle son siège social dans le Canada atlantique ?

Oui

Non

L'entreprise en question est :

- Organisme à but non-lucratif
 Secteur privé
 Autre

A-t-il des réclamations ou des litiges en cours ou en instance contre votre entreprise?

Oui

Non

Secteur

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aérospatiale et défense | <input type="checkbox"/> Technologies de l'information et des communications |
| <input type="checkbox"/> Biosciences | <input type="checkbox"/> Technologie océanique |
| <input type="checkbox"/> Innovation énergétique | <input type="checkbox"/> Poissons et fruits de mer |
| <input type="checkbox"/> Aliments et boissons | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.



Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section II - Description de l'entreprise, produit(s), service(s) et marchés d'exportation actuels

Fournissez une brève description de votre entreprise et des produits ou services que vous proposez.

Votre entreprise exporte-t-elle en dehors du Canada? Si oui, pendant combien d'années?

Quels sont les principaux marchés d'exportation de votre entreprise?

Quel est votre principal objectif en participant au programme/service/événement?

- Apprendre/accéder à un nouveau marché
- Avoir une meilleure compréhension des perspectives du secteur à l'étranger
- Identifier/évaluer les principaux concurrents
- Lancer un nouveau produit/service
- Identifier une nouvelle innovation/technologie pour améliorer votre produit/processus de production
- Signer un accord de partenariat (p. ex. agent des ventes, distributeur courtier)
- Accepter les ventes sur place
- Générer des ventes potentielles à long terme (au cours des 12 prochains mois)
- Générer des prospects et des contacts
- Identifier des possibilités d'investissement

Section III - Chiffre d'affaires annuel de l'entreprise

Quel a été le chiffre d'affaires annuel total de votre entreprise (\$CAN) au cours des trois derniers exercices financiers?

Année 1 :

Année 2 :

Année 3 :

Quel a été le total des ventes annuelles de votre entreprise à l'exportation (en dollars canadiens) au cours des trois derniers exercices financiers?

Année 1 :

Année 2 :

Année 3 :

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.





Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section IV - Vision de l'entreprise pour le(s) marché(s) international(aux)

Quel(s) est(sont) le(s) pays cible(s) que votre entreprise envisage de couvrir en vertu de ce programme?

Votre entreprise a-t-elle participé à des salons commerciaux (virtuels ou en personne) en Europe ou dans la région Indopacifique ? Si oui, à quels salons et quand?

Veillez décrire et estimer les objectifs de croissance des ventes de votre entreprise sur le(s) marché(s) identifié(s).

Veillez décrire la proposition de valeur de votre entreprise pour le(s) marché(s) international(aux) et l'avantage concurrentiel de votre entreprise sur ce(s) marché(s).

Section V - Engagement de l'entreprise pour le(s) pays d'Europe/de la région Indopacifique

Quelles ressources votre entreprise est-elle disposée à consacrer au(x) pays identifié(s)? Veuillez fournir des commentaires sur chacun des points suivants :

Implication de la haute direction

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.





Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section V - Engagement de l'entreprise pour le(s) pays d'Europe/de la région Indopacifique(a continué)

Responsable du programme, s'il est différent du responsable mentionné ci-dessus

Soutien à la vente interne et externe

Ressources financières

Engagement de temps (par exemple, planification et présence sur le marché)

Capacité de production (pour atteindre la croissance prévue des ventes)

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.





Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section VI - Justification de la participation de l'entreprise au Programme

Quels types de défis pensez-vous que votre entreprise devra relever sur le(s) marché(s) identifié(s)? (par exemple, concurrence, différences culturelles, contrôle des importations, statut de la propriété intellectuelle, certifications/homologations, aspects réglementaires, juridiques, financiers, etc.)

Quels types de services votre entreprise prévoit-elle obtenir en vertu de ce Programme?

(Veuillez vous référer aux lignes directrices du Programme pour une liste des types de services qui peuvent être fournis dans le cadre de ce programme) et expliquez comment l'accès à ces services pourrait aider votre entreprise à accélérer ses ventes à l'exportation sur le(s) marché(s) visé(s).

Section VII – Déclaration volontaire

Les entreprises de diversité sont celles qui sont détenues, gérées et exploitées à au moins 51 % par des reconnus

- 2SLGBTQ+
- Autochtones et/ou aborigènes
- Immigrants
- Personnes racialement visibles (minorités visibles)
- Personnes handicapées
- Anciens combattants
- Femmes
- Jeunes
- S.O. ou préfère ne pas répondre

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.





Programme de développement de l'entrée sur le marché

Section VIII - - Autorisation de l'entreprise

Je consens à ce que les renseignements recueillis soient partagés avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux pour l'administration des programmes de subventions et de contributions et du Programme de développement de l'entrée sur le marché créés en vertu de l'Entente de croissance du commerce et des investissements en Atlantique et pour toute autre fin autorisée par la présente.

Nom de l'agent autorisé (en caractères d'imprimerie) :

Nom de l'agent autorisé (signature) :

Titre du poste :

Date :

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché (MEDP) est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique, et est une initiative s'inscrivant dans la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique (SCCIA), financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.

Le Programme de développement de l'entrée sur le marché est mis en œuvre par la Chambre de commerce de l'Atlantique et constitue une initiative de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, financée en partie par le gouvernement du Canada et les quatre provinces du Canada atlantique.

